

S. Neumann

*Interpellation urgente :***Présence policière au centre-ville et police de proximité : va-t-on enfin mettre fin aux promesses non tenues ?**

Dans un contexte de crise de la consommation de drogue et de nouveaux produits disponibles sur le marché, la Municipalité ouvrait en mai 2024 l'antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS). Conformément à la politique suisse des quatre piliers, cette ouverture devait s'accompagner d'un renforcement du dispositif sécuritaire. Or, ce déploiement s'est révélé lent, fragmenté, et surtout largement insuffisant.

Le 26 septembre 2024, la soussignée déposait un postulat demandant le renforcement de la présence policière piétonne en ville dans un contexte de tensions sur l'espace public. Si la séance de prise en considération s'est tenue en avril 2025, le rapport de commission reste attendu.

Le 7 octobre 2024, la Municipalité communiquait sur une nouvelle organisation du Corps de police mise en œuvre afin de renforcer sa présence visible en rue. Le Directeur de la Sécurité publique et le Commandant de Police annoncent alors le déploiement imminent de 12 à 54 policières et policiers entre 7h et 23h tous les jours de la semaine dans les rues lausannoises, avec la possibilité si nécessaire d'en mobiliser 50 de plus. Ces patrouilles devaient se déployer à la Riponne, dans le secteur de Chauderon, à Bel-Air, à Saint-François, à Marterrey, à la Place du Tunnel et à Sébeillon. Des patrouilles nocturnes étaient alors aussi annoncées, en particulier le week-end.

Plus de douze mois plus tard, force est de constater que ces annonces sont restées lettre morte. Le renforcement annoncé d'une police en rue jouant un rôle de prévention des délits et de contrôle du Règlement général de police n'a visiblement pas été effectué, ou alors très épisodiquement, malgré les engagements pris par la Direction de la Sécurité publique. Cette carence a suscité une augmentation importante des plaintes de la population et des commerçants et nuit indéniablement à l'attractivité du centre-ville.

Le Conseil communal s'en est également fait l'écho : le 24 juin 2025, nous débattions de l'interpellation urgente déposée par notre collègue Ariane Morin, qui questionnait déjà l'impact concret des annonces municipales en relevant les difficultés traversées par la population. Le plénum avait alors soutenu plusieurs résolutions visant à renforcer les acteurs de la sécurité sur le terrain.

A la rentrée, une crise importante éclatait au sein de la police suscitant diverses interventions au Conseil communal, notamment l'interpellation urgente de Yusuf Kulmiye du 9 septembre 2025 sur la réforme nécessaire au sein de l'institution. Le taux de rotation élevé au sein du corps de police était relevé ainsi que la difficulté rencontrée à repourvoir les effectifs. Quoi qu'il en soit, le fait est que les promesses du Directeur de la Sécurité publique d'octobre 2024 n'ont jamais été tenues, donnant un sentiment d'incapacité ou de laxisme dont pâtit la population lausannoise.

Le 11 novembre 2025, dans le cadre du Rapport-Préavis sur la Stratégie en matière de drogue et de qualité de vie dans l'espace public, un nouveau renforcement a été annoncé par la Direction de la Santé publique : présence 24h/24 et 7 jours sur 7 au nord et au sud de la

Riponne, censée être effective depuis le 17 novembre. S'agit-il d'une nouvelle promesse en l'air, ou des garanties peuvent-elles cette fois être données ? Et comment ce renforcement de dispositif s'articule-t-il avec les annonces d'octobre 2024 dont la mise en œuvre se fait toujours attendre ?

La présence policière et uniformée sur l'espace public est attendue et doit se concrétiser rapidement – à la Riponne mais aussi dans les autres quartiers. Les attentes de tranquillité publique exprimées par les commerçants et les habitantes et habitants du centre-ville sont plus que légitimes – elles rejoignent d'ailleurs les préoccupations du postulat de la soussignée du 24 septembre 2024 et celles exprimées à plusieurs reprises par le Conseil communal. La Riponne concentre l'attention, alors que d'autres secteurs comme la gare ou Chauderon subissent aussi et depuis longtemps une pression croissante liée à la consommation de drogues et aux incivilités y liées.

La réussite des projets de soutien aux personnes vulnérables et leur accompagnement vers d'autres perspectives dépend aussi d'un déploiement sécuritaire concret, coordonné et quotidien. Il est urgent d'obtenir une vision claire des mesures prises, de leur mise en œuvre réelle, et des résultats obtenus.

Questions

1. Combien de policières et policiers patrouillent actuellement à pied, de jour et de nuit, dans l'hyper-centre et au Flon ? La Municipalité peut-elle fournir des données précises ?
2. Quelle garantie la Municipalité donne-t-elle que les annonces du 11 novembre 2025 se traduiront enfin sur le terrain ? S'ajoutent-elles à celles d'octobre 2024 ou les remplacent-elles ?
3. Quelles missions de la police ont été réduites ou devront l'être afin de permettre le redéploiement des patrouilles de rue et ainsi concrétiser les promesses faites en octobre 2024 et en novembre 2025 ?
4. Plus concrètement, quel dispositif en termes de ressources et d'horaire est-il effectivement en vigueur à la gare ?
5. Quelle attention est portée à Chauderon et à ses abords, où les signes de trafic sont manifestes ? Comment ce secteur est-il intégré dans les priorités ?
6. La Municipalité annonce une collaboration avec des sociétés de sécurité privée sur le secteur Riponne : pourquoi les missions de paix publique ne peuvent-elles pas être assurées uniquement par le personnel engagé par la ville, et comment l'articulation est-elle prévue entre la police et ces autres unités uniformées ?
7. Combien de postes sont actuellement vacants dans le corps de police (en chiffres absolus et en pourcentage hors policières et policiers en formation) ? Comment cette situation se compare-t-elle à celle des autres corps de police, et quelle stratégie la Municipalité met-elle en œuvre pour repourvoir rapidement ces postes ?
8. Comment les cadres intermédiaires et supérieurs accompagnent-ils le personnel de terrain et prennent-ils en compte les difficultés rencontrées ? Quelle est leur implication dans la réforme structurelle en cours ?
9. Comment ont évolué les chiffres de dénonciations LStup d'une part, et RGP au centre-ville d'autre part, entre septembre 2023, 2024 et 2025 ?

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including names like 'Silex', 'Gardino', 'Idris', 'Christin Gannay', and 'S. S. I.'.